

## I N T R O D U C T I O N

Le présent catalogue permettra aux utilisateurs de retrouver le titre et le numéro des formules qu'ils désirent commander.

La première partie contient la liste des formules officielles du ministère des Affaires extérieures. Ces formules, qui portent un numéro préfixé des lettres "EXT", ont été regroupées par catégories et par ordre alphabétique. Par exemple, "l'Inventaire des effets mobiliers - EXT 378" figure sous la catégorie "Voyages et déplacements". Cette présentation (voir Table des matières - Partie 1) permettra également aux questionnaires de vérifier s'il existe déjà des formules qui pourraient être utilisées ou qui traitent d'un sujet connexe avant d'envisager la conception d'une nouvelle formule.

La deuxième partie donne la liste numérique, particulièrement utile lorsque l'on connaît seulement le numéro de la formule.

Une colonne intitulée "Lieu de dépôt" a été ajoutée à la présente édition. Dans cette colonne, le chiffre "1" signifie que la formule est stockée par ASC (le numéro de nomenclature de ASC est indiqué de façon à permettre de passer directement commande); le "2" signifie que la formule est stockée par MFM (les missions commanderont ces formulaires par l'entremise de MRM), et le "3", que la formule est stockée par la Direction responsable. Lorsque vous commandez des formules au Ministère, veuillez indiquer lequel des chiffres 2 ou 3 s'applique.

Nous informons les utilisateurs qu'ils doivent se conformer à la procédure énoncée au chapitre 2 du Manuel des pratiques administratives lorsqu'ils ont besoin d'une nouvelle formule.

43-263 316